Service départemental d'incendie et de secours

HAUTE-LOIRE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

AR Prefecture

043-284300019-20240702-2024_DELBU_025-DE
Reçu le 03/07/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des délibérations du bureau du conseil d'administration

Séance du 2 juillet 2024

Membres en exercice : 4
Présents : 2
Procurations : /
Nombre de votants : 2
Votes pour : 2
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 17 juin 2024

DÉLIBÉRATION N° BU 2024 - 025

Recrutement d'un adjoint technique au groupement SIC en tant que contractuel

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 juillet 2024, à 12 h 00, le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application de l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales, sur convocation de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration et sous la présidence de Mme Christiane MOSNIER, 2ème Vice-Présidente du bureau du conseil d'administration.

Les membres du bureau du conseil d'administration avec voix délibérative étaient au nombre de 2 présents, à savoir :

- Mme Christiane MOSNIER, 2ème Vice-Présidente du bureau du conseil d'administration ;
- Mme Sophie COURTINE, 3ème Vice-Présidente du bureau du conseil d'administration (visio).

Étaient également présents au jour de la séance :

- Colonel Guillaume OTTAVI, directeur adjoint – commandant en second ;
- Lieutenant-Colonelle Hélène JURY, médecin-cheffe ;
- Commandant Philippe GALTIER, chef du groupement RH.

Étaient excusés :

- Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration ;
- M. Michel CHAPUIS, 1er Vice-Président du bureau du conseil d'administration.

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

AR Prefecture

043-284300019-20240702-2024_DELBU_025-DE
Reçu le 03/07/2024

DÉLIBÉRATION N° BU 2024-025 : Recrutement d'un adjoint technique au groupement SIC en tant que contractuel

M. Jean-Victor CHABIDON, adjoint technique au groupement SIC du SDIS de la Haute-Loire, a été recruté par le Conseil départemental de la Haute-Loire au 1er janvier 2024.

Il n'a pas été possible d'assurer son remplacement par un fonctionnaire territorial susceptible d'assurer les fonctions correspondantes. En effet, malgré deux relances d'avis de vacance de poste, aucune candidature d'un agent titulaire du statut de fonctionnaire n'a été reçue. Le poste a donc été ouvert à des contractuels et la candidature de M. Valentin GRANGE a été retenue pour une prise de fonctions à compter du 8 juillet 2024.

Il est donc proposé le recrutement en tant que contractuel de M. Valentin GRANGE pour une durée de 2 ans.

La charge financière relative à la rémunération de l'agent concerné s'élèvera à environ 3 500 € bruts chargés mensuels soit 42 000 € / an (coût similaire à la rémunération de M. CHABIDON, inscrite au budget 2024).

Après avoir entendu l'exposé, les membres du Bureau valident le recrutement à partir du 8 juillet 2024 de M. Valentin GRANGE en tant que contractuel pour la durée et le montant susmentionnés.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE AU RETOUR DE LA PRÉFECTURE

LA 2ÈME VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

CHRISTIANE MOSNIER

Service Départemental d'Incendie et de Secours ★ HAUTE - LOIRE